

## QUATORZIEME FESTIVAL DU FILM D'ARCHEOLOGIE D'AMIENS 10 au 14 avril 2018. Les films primés seront rediffusés le 15 avril.

En proposant, depuis 1990, à un large public de nombreux documentaires, les festivals successifs ont renouvelé la présentation du patrimoine archéologique. Le film offre en effet une vision attrayante de notre passé, appuyée sur une recherche scientifique débarrassée par l'image de son aspect rébarbatif. Il permet de faire découvrir, de la fouille à la reconstitution archéologique en passant par les travaux de laboratoire, les différentes étapes de la recherche archéologique. Le Festival c'est la diffusion de plusieurs dizaines de documentaires présentés au travers de séances rythmées par grandes périodes chronologiques et offrant un vaste panorama géographique des découvertes archéologiques récentes. Les rencontres avec les chercheurs et les meilleurs spécialistes permettront d'exposer les problèmes scientifiques ; celles avec les réalisateurs s'attacheront aux divers aspects de la vulgarisation de l'archéologie. En 2018, la séance, d'inauguration, qui sera consacrée à la période celtique, s'ouvrira avec le documentaire « L'énigme de la tombe celte » sur la riche tombe aristocratique fouillée à Lavau.

En 2018, le Festival reprendra sa tradition d'offrir aux spectateur/trices un concert (10 avril, 18h15). Nous avons choisi un groupe belge : « *A Week in Doggerland* ». Leur nom s'explique tout naturellement par la passion de l'un des guitaristes pour l'archéologie (<https://www.a-week-in-doggerland.com/info>). En marge du Festival, plusieurs manifestations annexes (expositions, ateliers pédagogiques), en cours de préparation, seront organisées en fonction des thématiques retenues.

### REGLEMENT

Inscription des documentaires : à compter du 15 octobre 2017 accompagnée d'une copie DVD (Blu-ray si possible) ou d'un lien internet pour visualisation (si possible téléchargeable). L'inscription à la sélection officielle sera confirmée le 28 février au plus tard. Le jury se réunira du 26 au 30 mars. Il délibérera à partir des copies DVD ou des fichiers téléchargés. Pour la projection officielle, les documentaires sélectionnés devront nous être transmis au plus tard le 1<sup>er</sup> avril 2016 dans l'un des formats suivants : fichier numérique de bonne qualité (DCP ou autres) transmis via un serveur ou sur clé USB, ou DVD Blu-ray.

**Animation autour du documentaire** : le festival invitera le/la réalisateur/trice à venir présenter le film au public avant sa projection. A l'issue de celle-ci, un ou plusieurs membres de l'équipe scientifique participant au documentaire, ou à défaut le réalisateur/trice, seront invité-es à répondre aux questions du public. Le festival peut prendre en charge les frais d'hébergement (repas, hôtel pour deux nuitées).

**Jury et remise des prix** : Le jury du festival décernera le 14 avril (vers 23h30) à minima 4 prix (si les partenariats antérieurs sont reconduits) : le **Prix du jury** (1500 euros) laissé à la libre appréciation du jury, le **Prix de la DRAC des Hauts-de-France** (2500 euros) attribué au meilleur film consacré à l'archéologie métropolitaine et le **Grand Prix du Festival-GRTgaz** (5000 euros) attribué au meilleur film du Festival. Le **Prix du court métrage** (1000 euros. jury composé d'élèves d'Abbeville (lycée Boucher de Perthes et collègues du Ponthieu et Millevoye) sera annoncé en même temps que les autres, mais attribué lors de la séance décentralisée (17 avril, à 20 h).

La **Section Vidéothèque à la Bibliothèque Louis Aragon** présentera les films primés et une sélection de documentaires qui n'ont pu être retenus pour la compétition officielle afin de présenter un panorama de la production documentaire.

**Décentralisation du Festival** : elle aura lieu jusqu'au 31 décembre 2018. Des modules thématiques seront créés et circuleront, à la demande, sur l'ensemble de la région, dans les établissements scolaires, les cinémas, etc..... Des collaborations existent également avec d'autres partenaires en France (La nuit du film d'archéologie de Bibracte, par exemple). Les projections le sont à titre gratuit. En accord avec les distributeurs, les documentaires peuvent être également être diffusés ou rediffusés lors des séances organisées par CIN'ARCHEO qui se déroulent le premier vendredi de chaque mois, en présence du réalisateur et des chercheurs concernés. Les projections le sont également à titre gratuit.

**Contact** : Tahar Ben Redjeb, Directeur du Festival. DRAC des Hauts-de-France, 5 rue Henri Daussy. 80044 Amiens. Tel 03 22 97 33 44. [tahar.benredjeb@culture.gouv.fr](mailto:tahar.benredjeb@culture.gouv.fr).

Vous pouvez suivre l'avancement du Festival sur sa page Facebook : <https://www.facebook.com/pages/Festival-du-film-darch%C3%A9ologie-Amiens-Gaumont/297164768398?ref=ts>  
ou sur le site internet du CIRAS : <http://www.associationciras.fr/festival-2018/>